accessoirement intéresser. Je propose qu'on le fasse dès que possible de façon à laisser aux provinces le temps de se préparer en vue des audiences que tiendra le comité-quelle que soit la date de ces dernières.

(La motion est adoptée et le projet de loi est renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales).

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

ADOPTION DU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ

Le Sénat passe à l'étude du cinquième rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications (Budget relatif à l'enquête concernant CN Rail), présenté au Sénat le 27 février 1992.

Le sénateur MacDonald: Honorables sénateurs, je propose l'adoption du rapport.

Son Honneur le Président: L'honorable sénateur MacDonald (Halifax), appuyé par l'honorable sénateur Nurgitz, propose que le rapport soit adopté maintenant. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Le sénateur Frith: De quoi s'agit-il?

Le sénateur Lynch-Staunton: Il s'agit de l'enquête concernant la voie ferrée entre Sydney et Truro.

Le sénateur Frith: Il s'agit seulement du budget?

Le sénateur Lynch-Staunton: Oui.

Son Honneur le Président: Adoptée.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, cette interpellation a pour objet de donner aux honorables sénateurs l'occasion de discuter d'une façon plus organisée et plus concentrée que cela pourrait être le cas autrement les politiques que le ministre des Finances a annoncées mardi dernier dans son exposé budgétaire. Lorsqu'il siégeait du côté ministériel au Sénat, le sénateur Olson a établi cette coutume que je suis heureux de maintenir.

[Français]

Les honorables sénateurs ont une copie du discours du budget ainsi que des documents budgétaires. Le budget des dépenses principales pour l'exercise financier débutant le premier avril prochain fut déposé hier à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, monsieur Loiselle.

Ces crédits pour 1992-1993, ont été renvoyés au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Entre temps, et le sénateur Stewart y a fait allusion tout à l'heure, un projet de loi autorisant des emprunts fut déposé par monsieur Mazankowski et lu une première fois à l'autre endroit.

L'arrivée de ce projet de loi au Sénat, donnera une autre occasion aux sénateurs d'examiner et de débattre les politiques financières et économiques du gouvernement.

Je n'essaierai pas de faire un tour d'horizon du budget, ni même d'en faire le résumé. Les honorables sénateurs ont en main tous les documents et peuvent les étudier à leur guise. J'ai plutôt l'intention de faire quelques brefs commentaires afin de donner matière à réflexion et d'encourager un débat sur les politiques économiques du gouvernement.

• (1040)

[Traduction]

reprise économique cette année et dans les années à venir sont

Je veux d'abord dire que les éléments essentiels à une forte

en place. Honorables sénateurs, ceux qui parmi vous pensent autrement peuvent nous livrer leur propre analyse de la situation, analyse qui contredira les prévisions non seulement du gouvernement, mais aussi de presque tous les autres analystes canadiens et internationaux dont la vision n'est pas déformée par le sectarisme politique.

Il est vrai que nous avons connu une récession économique.

Le sénateur Frith: Et à quel moment notre ciel s'est-il ennuagé?

Le sénateur Murray: Après six années où la croissance et la création d'emplois ont été excellentes, l'économie a connu un ralentissement; nous sommes entrés dans une période de récession durant le deuxième trimestre de 1990. La récession a duré jusqu'au deuxième trimestre de 1991, et une lente reprise s'est alors amorcée. La croissance a été plus lente que nous ne l'avions espérée et prévue parce que l'économie américaine a connu, elle aussi, un net ralentissement et que la reprise est restée timide depuis septembre. La croissance du Japon et de l'Allemagne a aussi connu un ralentissement durant le deuxième semestre l'an dernier.

Parce que le Canada est un pays qui exporte environ 25 p. 100 de toute sa production, la conjoncture économique à l'étranger a sur lui d'énormes répercussions. Il est toutefois bon de replacer dans une juste perspective la récession de 1990-1991. De temps à autre, des sénateurs d'en face décrivent la récession de 1990-1991 comme la pire depuis celle des

Le sénateur Olson: C'est ce que pensent certains.

Le sénateur Molgat: M. Wilson, lui, a prétendu qu'il n'y avait pas de récession!

Le sénateur Murray: En fait, il serait plus juste d'appliquer ce superlatif à la récession de 1981-1982. La baisse de la production, qui constitue le facteur par excellence pour mesurer l'ampleur d'une récession, était deux fois plus importante en 1981-1982 que durant la récession de 1990-1991.

Le sénateur Frith: C'est donc la faute des libéraux. Nous sommes encore à blâmer.

Le sénateur Murray: Il y a 10 ans, le PIB a chuté de 3,2 p. 100, alors qu'en 1991, il n'a baissé que de 1,1 p. 100. En 1982, les pertes d'emplois se chiffraient à près d'un demi million, et il a fallu attendre jusqu'en 1986 avant que l'emploi ne revienne à son niveau d'avant la récession. En 1991, il y a eu 232 000 emplois de perdus. Le taux de chômage est passé de 7,5 p. 100, en 1981, à 11,8 p. 100 en 1983. En 1991, il a été de 10,3 p.

Au cœur de la grave récession de 1981-1982, l'inflation a atteint 10,8 p. 100, aussi bien en 1981 qu'en 1982. En moyenne, elle a été de 5,8 p. 100 pour l'année 1991 et elle a fini par atteindre 1,6 p. 100 le mois dernier. Pendant une période de 21 mois, soit de décembre 1980 à l'été 1982, le taux préférentiel est grimpé jusqu'à 22,75 p. 100 et il n'est jamais descendu sous la barre des 16 p. 100.

Je fais ces comparaison non pas pour essayer de marquer des points sur l'échiquier politique, dans le cadre de ce débat . . .

Le sénateur Molgat: Oh, non!

Le sénateur Frith: L'idée ne nous a jamais traversé l'esprit.

Le sénateur Lefebvre: Vous vous améliorez constamment.

[Le sénateur Molgat.]